



Photo : ISPAN • 2010

• Le bastion sud-ouest du fort de la Crête-à-Pierrot

La Crête-à-Pierrot, site de hauts faits d'armes

BULLETIN DE L'ISPAN, No 22, 12 pages

Rien n'indique, à première vue, que cette simple muraille à embrasures posée au-dessus d'un monticule surplombant la plaine de l'Artibonite fut témoin d'un fait d'armes exceptionnel durant la guerre de l'Indépendance d'Haïti. Formé d'un parapet épais de 90 cm, en moyenne, 370 cm sur sa plus haute élévation, le fort de la Crête-à-Pierrot, trace sur le sol un quadrilatère irréguliers pourvu de quatre bastions d'angles destinés à «battre ses flancs».

Bien avant la guerre, cette position stratégique avait été remarquée. Elle fut mis en valeur par des aménagements militaires exécutés par Laplaine Sterling et Guy L'Ainé, «hommes de couleurs» à la suite de conflits internes entre les Affranchis de l'Artibonite et des saliniers des Gonaïves. Ils donnèrent tout naturellement à leur ouvrage fortifié le nom de la Crête-à-Pierrot, celui de la colline. Cependant, plusieurs historiens s'accordent à penser que le fort de la Crête-à-Pierrot serait l'œuvre des Anglais qui occupèrent la colonie de Saint-Domingue de 1794 à 1798. En effet, sa position, à portée de tirs de bouches à feu du bourg de la Petite-Rivière, le place d'emblée dans la typologie des constructions militaires adoptées par les Britanniques : des «fortifications d'occupation» construite pour contrôler des villes desquelles, à tout moment, pouvait partir une révolte. Le fort La Loy et le fort Diamant de Saint-Marc ou le fort National à Port-au-Prince illustrent ce type de fortification, qui correspond, en ce point, à la définition classique du terme de «citadelle».



Photo : ISPAN • 2010

• Louis-Daure Lamartinière

La topographie singulière de la colline de la Crête-à-Pierrot, permettant de découvrir à quelque 24 m de surélévation une vue imprenable sur la vallée et le fleuve de l'Artibonite coulant à ses pieds et l'accès vers l'Est aux gorges des Cahos et à la région frontalière du Mirebalais, font d'elle une vigie unique.

L'expédition
Au début du mois de février 1802, la flotte de l'expédition française, commandée par le Capitaine-

Sommaire

- La Crête-à-Pierrot, site de hauts faits d'armes
- Sauvetage d'œuvres d'art
- Chroniques des monuments et sites historiques d'Haïti



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispan.bulletin@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.



général Victor-Emmanuel Leclerc, débarque dans la colonie de Saint-Domingue avec pour mission de rétablir l'esclavage et de faire revenir la colonie, émancipée de sa métropole par la Constitution autonomiste de Toussaint-Louverture (1801), sous le contrôle de la France. Forte de 12.000 hommes de troupes, le corps expéditionnaire malgré quelques résistances de l'Armée coloniale, rencontrée notamment à Fort-Liberté et surtout au Cap-Français, parvient à contrôler toutes les villes côtières qui tombèrent les unes après les autres, à l'exception de Saint-Marc encore sous le contrôle de Jean-Jacques Dessalines. Les lieutenants de Toussaint se soumettent et passent au corps expéditionnaire. Ceux qui ne se sont pas rendus se replient autour de leur chef dans les montagnes des Cahos, celles des Gonaïves, à la vallée de l'Artibonite et au canton du Mirebalais, où ils disposent d'importantes réserves d'armes «de guerre et de bouches». Leur espace d'opération couvre environ 2 500 kilomètres carrés. Un vaste périmètre borné au nord par les Montagnes Noires, au

Sud, la chaîne des Matheux et celle du Trou-d'Eau se rétrécissant vers l'Est au quartier du Mirebalais. Leclerc décide d'en finir avec les troupes de Toussaint et entreprend une vaste opération militaire visant à prendre en tenaille à partir du Nord et du Sud, les quelques 12 000 mille hommes de troupe de l'armée de Toussaint-Louverture.

L'étau

Le 17 février 1802, les divisions françaises du Nord débutent les opérations et marchent vers l'Artibonite. Leclerc. La division Hardy se dirige vers l'Artibonite par Marmelade puis Ennery. La division Desfourneaux, franchissant le Limbé, rejoint celle de Hardy à Ennery. La division Rochambeau, partant de Fort-Liberté, longeant la ligne frontalière à la partie espagnole par le Trou-du-Nord, Vallières, Saint-Raphaël et Saint-Michel de l'Attalaye et se dirige vers la Ravines-à-Couleuvres à la basse plaine des Gonaïves, en plein coeur de la région où se sont concentrés environ 10.000 hommes sous le commandement de Toussaint, secondé par Christophe.

La division Boudet, basée à Port-au-Prince, au Sud de l'Artibonite, devra les rejoindre plus tard. Après de violents affrontements à la Ravine-à-Couleuvres, les troupes de Toussaint cédèrent non sans résister farouchement face à la rapidité et l'intrépidité des troupes de Donatien Rochambeau. Mais Toussaint parvient à se replier dans le réduit des Cahos.

Le 1er mars, les divisions Rochambeau et Hardy marchent vers les Cahos, par la plaine de l'Artibonite et le 4 mars, de retour de Port-de-Paix, la division Debelle, imprudent et sans artillerie, poursuit les troupes sous les ordres de Jean-Jacques Dessalines qu'elle rencontre en chemin. Celles-ci se réfugient à la Crête-à-Pierrot et organise sa défense. Debelle est contré par une résistance farouche. Les assaillants essuient de lourdes pertes : 300 hommes restent sur le champ de bataille suite à un engagement au corps à corps.

La Crête-à-Pierrot, constituant de fait un poste avancé commandant l'entrée des Cahos, en une position stratégique puissante, est organisé com-

me une base essentielle de résistance. En effet, Toussaint ayant rejoint Dessalines y fait, dans un coup de génie, transporter 15 pièces d'artillerie, des armes et des provisions. Il confie à Dessalines la moitié de sa garde d'honneur, commandé par Magny à laquelle s'était joint le chef d'escadron Louis-Daure Lamartinière et deux escadrons dirigés par des officiers supérieurs. Pour Toussaint, il fallait persuader coûte que coûte l'ennemi que toute son armée se trouvaient confiné dans cette zone et que la Crête-à-Pierrot représentait le dernier obstacle à conquérir. Cette diversion lui permit, à la tête de six compagnies

• Vue panoramique de la place d'armes du fort de la Crête-à-Pierrot de grenadiers de s'élancer vers le Nord frapper les lignes arrières de l'armée française.

Leclerc pris au jeu concentra toutes les forces dont il disposait sur la Crête-à-Pierrot, transformée en parfait leurre.

Les attaques frontales

Convaincu que Toussaint ne pouvait plus lui échapper, Leclerc dévoue sur la Crête-à-Pierrot un rôle incommensurable. Il décide

• Perspective aérienne du fort de la Crête-à-Pierrot (état actuel)



• Le magasin à poudre



• Le bastion nord-ouest et la courtine nord



Document : **ISPAN** • 2011



Document : **Ambassade de France en Haïti**



• Combat à Saint-Domingue, d'après un dessin de Raffet et gravé par Frilley (XIX^{ème} siècle)



Document : **Bibliothèque Nationale, Paris, France**

d'enlever la place, par des attaques successives et frontales. La division Boudet qui occupe le bourg de la Petite-Rivière tente une nouvelle attaque de la Crête-à-Pierrot. Une résistance farouche et un feu nourri de mousqueterie l'accueillent. Boudet est blessé au pied et perd 480 hommes. Le divisionnaire Dugau tente une opération de diversion. Même résultat. Il perd entre 200 à 300 hommes. Le général Leclerc, rapporte dans une de ses lettres au Consul général : «Le général Dugau fut obligé de quitter le champ de bataille un moment avant la retraite, ayant été blessé de deux balles. Cette journée nous a coûté 600 hommes tués ou blessés, dont 50 officiers au moins : c'est l'affaire la plus chaude que j'aie vue de ma vie.». Leclerc, lui-même, présent au moment de l'escarmouche échappe de peu à la mort. Le général Pamphile Delacroix, remplaçant le général Boudet au commandement de sa division, re-

late dans ses Mémoires : «Il est évident que nous n'inspirions plus de terreur morale, et c'est le plus grand malheur qui puissent arriver à une armée». Les assauts successifs de la Crête-à-Pierrot avait, à date, déjà coûté au Français plus de 1 500 morts, alors que dans le fort ne résistaient que 1 000 à 1 200 soldats, bien aguerris par les guerres précédentes menées contre l'occupant britannique. **La Crête-à-Pierrot verrouillée** Face à tant d'échecs successifs, Leclerc, mettant à la tâche ses talents poliorcétiques, décide alors le siège de la place et fait appel à des renforts. «Dans l'investissement général (mise en place du siège) de la Crête-à-Pierrot, poursuit Pamphile Delacroix, je me liais à gauche avec le général Hardy, et à droite avec le général Rochambeau, par l'intermédiaire du chef d'escadron Bourke, qui occupait, sur la rive droite de l'Artibonite, le gué par où les ennemis, en se précipitant des écores, s'étaient sauvés des attaques précédentes». Rochambeau, en définitive,

s'installe sur le pic de la Crête-à-Pierrot dominant à l'Est le fort à une portée de tir de canon. Le 22 mars, les divisions du corps expéditionnaires terminent la mise en place du siège. La Crête-à-Pierrot est verrouillée. Dessalines tente désespérément une sortie. Il est repoussé par Hardy qui lui fait perdre une centaine d'hommes. Il abandonne la place et en confie le commandement à Lamartinière. Le même jour Rochambeau tente une nouvelle attaque à partir du front est et essuie un nouvel échec pour avoir sous-estimé la configuration des fossés profonds entourant la fortification et les dispositifs mis en place par les assiégés : piques affûtées en bois de campêche, haies d'épines, servant de chevaux de frises, etc. Du 22 au 24, de jour comme de nuit, le fort de la Crête-à-Pierrot subit un bombardement intense en règle, auquel s'illustra l'adjudant-général Alexandre Pétion, artilleur de son état, rentré à Saint-Domingue avec le corps expéditionnaire de



• Le fort de la Crête-à-Pierrot, au début du XX^{ème} siècle

Leclerc en février 1802. Le 24 mars vers les 8 heures du soir, profitant de l'obscurité, la garnison de la Crête-à-Pierrot, par une manœuvre habile, simule une attaque de la division Boudet, basée dans le bourg et commandée par Delacroix, puis, bifurquant brusquement sur sa gauche vers le fleuve exécute une percée et force un passage entre les divisions Bourke et Rochambeau avant de rejoindre les troupes de Dessalines. «La retraite qu'osa concevoir et exécuter le commandant de la Crête-à-Pierrot est un fait d'armes

remarquable. Nous entourions son poste au nombre de 12.000 hommes ; il se sauva, ne perdit pas la moitié de sa garnison, et nous laissa que ses morts et ses blessés. Cet homme était un quarteron à qui la nature avait donné une âme de la plus forte trempe ; c'était le chef de brigade Lamartinière.» La Bataille de la Crête-à-Pierrot, qui dura 24 jours, immobilisa pratiquement toutes les divisions du Corps expéditionnaire français. **Etat actuel et bilan sanitaire** Aujourd'hui, le paysage de ce site historique de bataille a bien changé. L'Artibonite a sensiblement



• Le fort de la Crête-à-Pierrot, par H. Clerget d'après Descoutils



• Le flanc du bastion nord-est de la Crête-à-Pierrot

Photo : **ISPAN** • 2011



modifié son cours. La vallée vers la fin de la colonie de Saint-Domingue, plantée en cannes à sucre, est devenue rizicole. Le bourg de la Petite-Rivière, dans son étalement, a rejoint la fortification, l'encerclant sur ses flancs nord et est. Une antenne de transmission pour la téléphonie mobile a été installée à quelques mètres de l'enceinte du fort vers l'Est.

Quittant le centre bourg de la Petite-Rivière en direction Est et en contournant le Palais de la Belle-Rivière, dit Palais aux 365 Portes (voir BI-5, 1er octobre 2009), on arrive aisément au fort de la Crête-à-Pierrot en longeant une rampe qui se faufile à travers des maisonnettes pour mener rapidement à un plateau qui, telle une vigie, surplombe la Vallée de l'Artibonite et le Bourg de la Petite-Rivière. Une vue simplement impressionnante s'offre au visiteur: Le mur d'enceinte de la fortification se signale par la blancheur de la couche de chaux qui

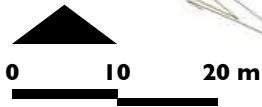


• La vue sur la vallée de l'Artibonite et la chaîne des Matheux au Sud de la fortification

y est appliqué à l'approche du 24 mars, anniversaire de la bataille que célèbre fidèlement, chaque année, les Rivartibonitiens. On accède à l'esplanade du fort par un portail simple situé dans l'axe de la courtine ouest. Une vaste place d'armes s'étale où ont poussé des arbres dispensant généreusement de l'ombre aux promeneurs venus profiter de la brise fraîche qui sans cesse balaye le fort.

Une poudrière en maçonnerie de moellons et de briques est placée sur la cour. Son accès est interdit par une porte soigneusement fermée. Elle refermerait des objets sacrés du culte vodou. En effet, le fort de la Crête-à-Pierrot est également un lieu du culte vodou comme en témoigne l'immense croix peinte en blanc, érigée sur la cour, les deux tombes et les restes d'offrandes aux loas qui s'alignent à ses pieds.

La poudrière restaurée en 1932 est relativement en bon état de conservation. Ses aérations, à l'origine en barbacane, ont été remodelé en de simples ouvertures laissant filtrer le jour à l'intérieur de la bâtisse. Une porte construite récemment en barre l'unique accès.



Le fort n'est pas sécurisé et ne bénéficie d'aucun système de gardiennage, de service d'accueil ni de signalisation. La plaque en métal posée le 6 décembre 2007 par l'ISPAN a disparue. Cette plaque indiquait que le fort de la Crête-à-Pierrot a été classé Patrimoine National par arrêté présidentiel en date du 23 août 1995.

La fortification possède encore deux bouches à feu. Il s'agit des canons de marine coulé dans



de la fonte. L'un deux, placé à une embrasure de la courtine ouest sur un présentoir en béton, constitue une curiosité. Il a été fabriqué en 1801 à la célèbre fonderie royale d'artillerie de Nevers (France), comme l'indique l'inscription qu'il porte sur sa plate-bande (« NEVERS • AN X »). Sur sa volée, sont gravés en lettres majuscules «RF» (République française) et une ancre de navire. Il est probable de cette pièce ait participé à la bataille.

La muraille fermant l'enceinte du fort est de bonne maçonnerie de moellons liés au mortier de

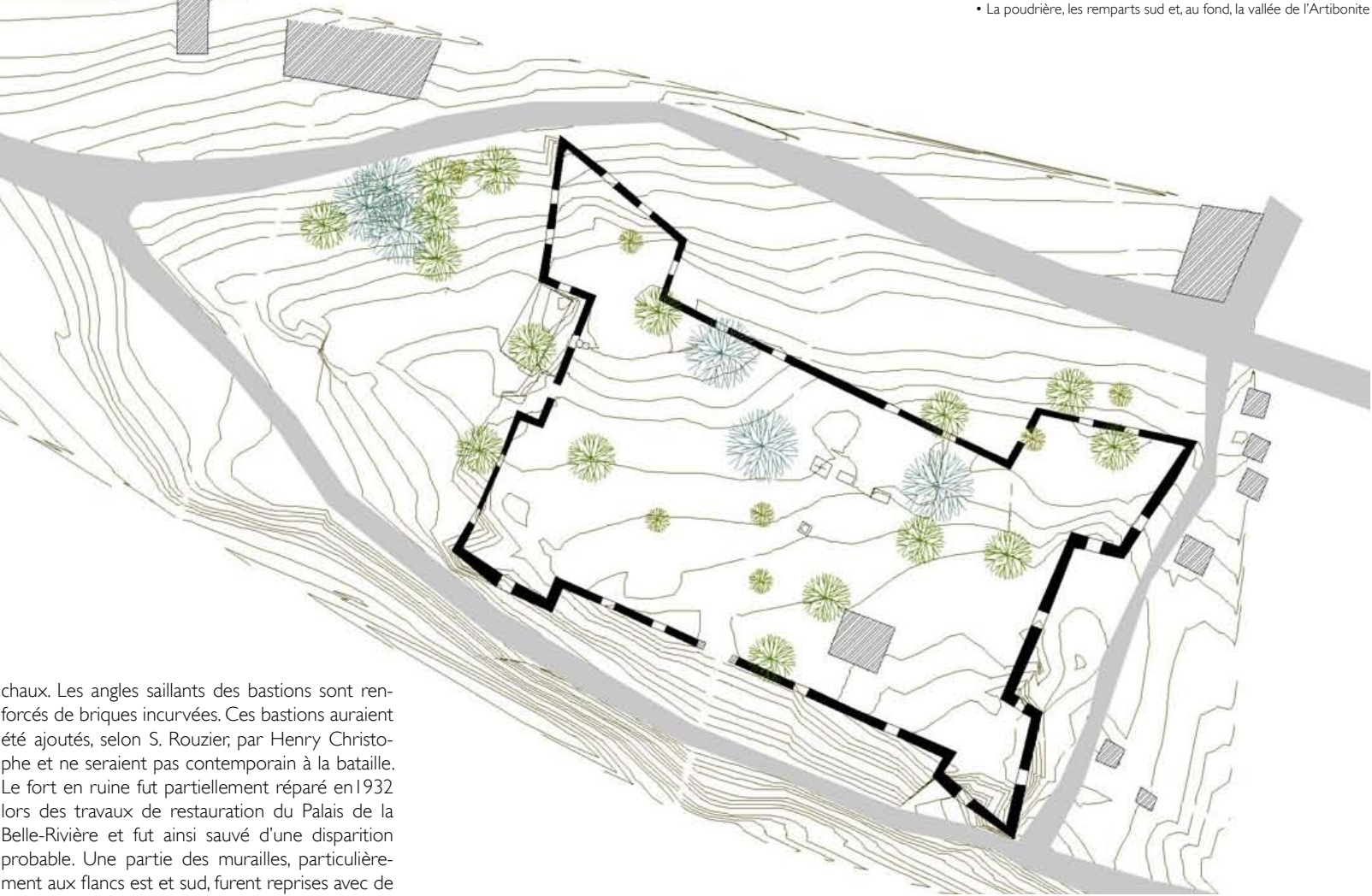
chaux. Les angles saillants des bastions sont renforcés de briques incurvées. Ces bastions auraient été ajoutés, selon S. Rouzier, par Henry Christophe et ne seraient pas contemporain à la bataille. Le fort en ruine fut partiellement réparé en 1932 lors des travaux de restauration du Palais de la Belle-Rivière et fut ainsi sauvé d'une disparition probable. Une partie des murailles, particulièrement aux flancs est et sud, furent reprises avec de



la maçonnerie de ciment. Actuellement, le liant de chaux de la courtine nord et du bastion placée à l'angle nord-est souffre de désagrégation avancée. Le fait est dû à l'absence d'enduits protecteur ce qui facilite les infiltrations d'eaux de pluie. Le monument historique est entretenu tant bien que mal par les riverains qui s'en occupent avec grands soins en dépit de moyens très limités. Cet entretien redouble à l'approche de du 24 mars. Cela n'empêche cependant pas que des graffiti sont apposés sur les murs d'enceinte.



• La poudrière, les remparts sud et, au fond, la vallée de l'Artibonite



• Relevé du fort de la Crête-à-Pierrot et de ses environs immédiats

Photo : ISPAN • 2007

Document : ISPAN

La Crête-à-Pierrot à la fin du XIXème siècle
Sémexant Rouzier, en 1891, dans le premier tome de son « Dictionnaire géographique et administratif universel d'Haïti », donnait du fort de la Crête à Pierrot la description suivante : "Les fosses entourent toujours le fort, et, sauf les éboulements survenus en quelques places, ils sont tels qu'autrefois. Le mur en bois d'épines existe encore, mais à demi brûlé par le soleil et rongé par la pluie et les insectes. Les côtés bastionnés en belles et bonnes pierres qu'on y voit sont postérieurs à l'événement. C'est Christophe qui les y fit mettre. A l'entrée s'élève un petit ajoupa servant d'abri aux soldats du poste de garde du fort. Un vieux canon rouillé, quelques piles de boulets et d'obus, inoffensifs désormais, étalent sur le gazon leurs pyramides de parade. La poudrière est la seule bien conservée des anciennes constructions. Deux citernes jumelles et contigües, dont l'intérieur est intact, ouvrent leurs flancs aux eaux du ciel et servent de refuge aux lézards gris ou couleur émeraude des environs. Le seul témoin encore animé de la grande époque est un vieil arbre invalide centenaire, dont le branchage mutilé raconte les prouesses de 1802. Il semble être place là comme une sentinelle vigilante et fidèle, réservant à la garde d'un lieu sacré les restes d'une sève qui s'épuise, ou bien encore comme un gardien mélancolique accomplissant chaque année une pieuse tâche : celle de répandre son feuillage sur les terres qui l'entourent, dernier hommage rendu aux cendres de ceux qui, frappés à mort, tombèrent sous son ombre."

«Quant au général Leclerc, pour rendre hommage à la mémoire des Français morts à l'armée de Saint-Domingue, il changea le nom du fort de la Crête-à-Pierrot en celui de fort Hardy, du nom d'un des généraux les plus distingués de son expédition.»

Fort de la Crête à Pierrot

Coordonnées géospatiales :

Altitude : 107 m

Longitude : 19° 07' 04,34" N

Latitude : 72° 28' 27,08" O

Réf. : Googleart, 2011

Louis-Daure Lamartinière

Louis-Daure Lamartinière est né à Léogane. Il fait partie des officier Fait partie des officiers sudistes qui rallient Toussaint-Louverture après la Guerre du Sud. Colonel au moment du débarquement des troupes de Leclerc à Port-au-Prince, il commande un bataillon sous les ordres de Dessalines à la bataille de la Crête-à-Pierrot. Avec sa garnison et sa compagne, Marie-Jeanne, il se fraie un chemin au travers les troupes françaises après un mois de siège et trois assauts. Ayant fait sa soumission à Leclerc, il a la été assassiné en novembre 1802 en poursuivant des insurgés dans les Matheux, au lieu-dit Cortade (Kòtad).

Dictionnaire de la Révolution et de l'Indépendance, Michèle Oriol

Ce article a été publié grâce à la précieuse collaboration de l'historien haïtien Pierre Buteau, passionné de la bataille de la Crête-à-Pierrot. Les informations sur ce haut fait d'armes ont été puisées de la brillante conférence qu'il prononça lors du festival littéraire SOS Patrimoine qui s'est tenu à la rotonde du Palais aux 365 Portes de la Petie-Rivière de l'Artibonite le 24 mars 2008. La rédaction du BI le remercie.

Photo : ISPAN • 2011



• Le canon en fonte à Nevers (France) et en médaillon la plate-bande portant l'inscription "NEVERS • AN X"

Sauvetage d’oeuvres d’art, dix mois plus tard, bilan du CSBC



Le Projet de Sauvetage du Patrimoine Culturel Haïtien (PSPCH) a été lancé le 5 mai 2010 par la Smithsonian Institution de concert avec le Gouvernement Haïtien. Visant à récupérer, sauvegarder et restaurer des éléments du patrimoine culturel haïtien endommagés et mis en péril par les effets du séisme du 12 janvier 2010, ce projet se propose de conduire trois séries d’actions : sauvetage, conservation et formation. Pour atteindre son objectif, la Smithsonian s’allie à des institutions culturelles américaines, internationales et haïtiennes, publiques et privées, spécialisées en conservation ou en formation. Dans cette perspective, il a été mis en place, au début du mois de juin 2010, une structure dotée d’un

personnel et d’équipements appropriés : le Centre de Sauvetage de Biens Culturels (CSBC). Le Centre dispose de six suites de 150 m2 abritant laboratoires de traitement d’œuvres (papier, peinture, objets 3D et médias), des espaces d’entreposage et de bureaux, d’une cour d’une superficie d’environ 500 m2, pouvant recevoir une dizaine de containers de 20 pieds et des espaces de parking. Autant d’atouts permettant au projet d’intervenir sur des centaines d’œuvres en même temps. Placé sous la direction de l’Architecte et Conservateur d’Edifices Historiques et de Sites Archéologiques, Olsen Jean Julien, le Centre travaille avec des institutions détentrices de collections et n’effectue aucune intervention sans l’autorisation des propriétaires ou gérants

des collections. Ainsi, il établit tout un protocole d’intervention incluant des formes de permission communiquées aux concernés pour information et signature le cas échéant. Avec ce centre opérationnel, le CSBC a défini, avec l’aide des techniciens et responsables des institutions concernées, une vingtaine de projets spéciaux de sauvetage. Parmi ces projets spéciaux quatre sont en cours d’implémentation.

La fresque de la Sainte-Trinité
Le projet spécial de sauvetage des murales de la Cathédrale de la Sainte-Trinité. Après l’évaluation des dégâts (études de conservation et de structure), le Centre a sécurisé le site, récupéré les fragments des murales détruites et stabilisé les murales

restantes au moyen d’échafaudages devant faciliter la restauration. Des fragments ont été analysés au cours du mois de novembre en vue de préparer la phase de restauration. Depuis le 10 janvier 2011, une équipe composée d’assistants (plasticiens et de techniciens de structure) travaille sur les murales restantes, sous la direction des conservatrices Rosa Lowinger et Viviana Dominguez. Le 12 mars 2011, un premier compte rendu des travaux a été présenté à la presse, en présence des Ministres du Tourisme et de la Culture, M. Delatour et Mme Las-sègue, de Monseigneur Zaché Duracin de l’Église Episcopale d’Haïti et du Dr. Richard Kurin, sous-secrétaire du Smithsonian Institute.

Au cours du mois d’août, le Centre de Sauvetage a récupéré deux containers de 45 pieds où étaient déposées les œuvres récupérées du bâtiment détruit par le séisme qui logeait le Centre d’Art haïtien. Et les 6 et 7 septembre 2010, le CSBC a opéré le sauvetage de tableaux, de sculptures en métal découpé, de documents sous ces décombres avec le support logistique d’une équipe d’ingénieurs militaires japonais de la Mission des Nations Unies en Haïti, la MINUSTAH.

La collection du Centre d’Art
Depuis septembre 2010, plus de 5 000 œuvres ainsi récupérées sont en traitement au centre de sauvetage, grâce au travail d’une équipe dynamique et formée à cette fin huit professionnels à temps plein, sous la direction de la muséologue Marie-Lucie Vendryes. Les deux containers sont complètement libérés en décembre dernier et les œuvres sont triées, nettoyées, documentées et rangées. Les tableaux endommagés sont mis en quarantaine, en attendant les travaux de restauration proprement dits. Le 15 mars 2011, l’équipe a bouclé le sauvetage des tableaux et des œuvres sur papier. Actuellement, après la priorisation des pièces les

plus importantes, le traitement des sculptures en fer découpé s’effectue par une équipe composée de plusieurs assistants et de deux conservatrices d’objets Stephanie Hornbeck et Anaïs Gailhbaud. Plusieurs dizaine d’œuvres (tableaux et art sur papier) sévèrement endommagées sont en restauration par les soins respectifs des conservateurs Kristin Gisladottir (peinture) et Bernard Colla (œuvre sur papier). Entre temps, le nettoyage des documents administratifs se poursuit sous la supervision du conservateur de papier B. Colla. L’étude architecturale des nouvelles réserves du Centre d’Art achevée, il reste maintenant à en organiser l’exécution sur le site même de ladite institution.

Sauvetage des oeuvres d’art publics
Ce troisième projet spécial est lancé dès la fin du mois de janvier dans le but de récupérer des éléments architecturaux et des sculptures, provenant de places ou de bâtiments publics, sauvés par l’Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) à des fins de restauration. Parmi les œuvres concernées citons : les bas reliefs du Sculpteur cubain Drabanet et une reproduction sculpturale de l’Acte de l’indépendance récupérés des ruines du Palais Législatif, des bustes et des plaques métalliques sauvés du Palais National, la statue “Adam et Eve s’enfuyant du Paradis” de la Place d’Italie au front de mer, la murale de l’artiste haïtien Jean Claude Garoute (Tiga), la statue de la Paix à la Place GEF-rard, le Monument à l’Empereur du Pont-Rouge, etc. D’autres opérations de ce type sont menées en province, particulièrement à Jacmel et à Léogâne. Les activités suivantes sont en cours de réalisation : Récupération et transport des éléments identifiés par l’ISPAN, acquisition, aménagement et conditionnement de containers en vue de l’entreposage des objets récupérés selon les standards admis dans la conservation des biens culturels, construction de caisse en bois ou en métal et acquisition du matériel d’emballage approprié pour l’entreposage des objets dans des conditions sécuritaires, nettoyage et catalogage desdits éléments suivant le système établi par le CSBC.

La collection du Musée National
Le projet spécial du Musée du Panthéon National d’Haïti (MUPANAH). Lancé au cours du mois de février, ce projet spécial consiste à récupérer les œuvres d’art endommagées de la collection du musée pour les restaurer au CSBC, améliorer les conditions de conservation des collections du MUPANAH en réaménageant les espaces de ré-



• Entreposage d’oeuvre d’art dans des containers



• Entreposage de l’Acte de l’Indépendance du Parlement récupéré par les techniciens de l’ISPAN

serve pour accueillir 500 tableaux et une centaine de sculptures, mais aussi de réviser la politique de gestion des collections à travers l’élaboration d’un guide de conservation préventive et un plan d’urgence. A présent, le Centre agit sur les deux fronts : d’un côté, il récupère les œuvres endommagées (buste de Pétion, la « Statue de l’esclave » et des tableaux dont un signé par le peintre Max Pinchinat, etc.), de l’autre il finalise la planification pour le réaménagement des réserves.



• Travaux de sauvetage par les techniciens du CSBC



• Empaquetage et mise en boîte d’oeuvres sur papier



• La muséologue Marie-Lucie Vendryes effectuant les premiers nettoyages de documents sortis des décombres du Centre d’Art haïtien

Treize autres projets définis, dont trois en faveur d'institutions du Ministère de la Culture et de la Communication, attendent d'être lancés et mis en œuvre. A ce titre, des projets spéciaux sont définis pour la Bibliothèque Nationale, les Archives Nationales, la Collection de Georges Corvington et la collection d'objets vaudou de la Fondation pour la Préservation, la Valorisation et la Production d'œuvres Culturelles Haïtiennes. D'autres projets spéciaux sont en cours de finalisation pour exécution prochaine.

Traitement de conservation

Dans le cadre du projet, plus de cinquante conservateurs professionnels, provenant du Canada et des Etats-Unis, ont réalisé des traitements de conservation sur des tableaux, des sculptures et des objets archéologiques, des œuvres sur papier et des documents. Jusque là, la plupart de ces conservateurs intervenaient dans le projet comme bénévoles. En vue de systématiser les traitements, le Centre a recruté trois conservateurs à plein temps, pour une période six mois : Kristin Gísladóttir (peinture), Anaïs Gailhbaud (sculpture & objet 3D) et Bernard Colla (œuvre sur papier et document). Ils sont assistés de techniciens haïtiens qui sont des plasticiens ou chimistes de formation.

Suite à la mise en place du protocole de traitement d'œuvres d'art (registriariat, formulaire d'entrée et de sortie, modèles de rapport de traitement, formulaire de permission), les conservateurs ont procédé au traitement de conservation de la collection du Centre d'Art. Dès le mois d'août 2010, les opérations de triage, de nettoyage, de documentation et de rangement de 4 062 tableaux sur canevas ou hard-board et 340 sculptures ont débuté. Ils s'achèveront au courant du mois de mars. 165 tableaux et œuvres sur papier ont été mis en quarantaine et en traitement contre la moisissure. Près d'une cinquantaine de tableaux de la collection permanente font l'objet d'une démarche de priorisation en vue de leur restauration.

Le centre a également remis à leur propriétaire des d'œuvres restaurées appartenant à la collection de la Fondation Françoise Canez Auguste Ainsi quatre objets précolombiens taïno et un document sur l'état de service militaire d'Alexandre Pétion, restaurés ont été restitué officiellement aux représentants de la Fondation, le 16 octobre 2010.

Sauvetage de sons et d'images

Le CSBC a également lancé des travaux de conservation des collections de sons et d'images. Dans le cadre de la mise en place de son laboratoire de conservation d'œuvres et de documents sur support audiovisuel, le centre a organisé du 24 au 28 janvier 2011, la mission de l'ingénieur Pete Reiniger, superviseur de production sonore au Smithsonian Folkways Recordings.

Au cours de sa mission, Pete Reiniger a rencontré une dizaine de personnalités et professionnels du secteur et visité des collections de sons et d'images d'un échantillon de six stations de radio et de télévision.

En fin de mission, M. Reiniger a présenté ses premières observations et recommandations qui ont été chaleureusement discutées par les participants, représentants de médias et collectionneurs privés). Le centre dispose actuellement du rapport de Reiniger pour le suivi. Des démarches sont maintenant entreprises en vue de la mise en œuvre des recommandations du rapport.



Photo : CSBC • 2010

- Opération de mesurage et de prélèvement d'échantillon sur la fresque de l'église Sainte-Trinité
- Dépose d'un médaillon de lustre au Palais National par les techniciens de l'ISPAN



Photo : ISPAN • 2011



Photo : CSBC • 2010

- Travaux de restauration d'une peinture de Bernard Séjourné au CSBC

- Travaux pratiques de stagiaires au CSBC



Photo : CSBC • 2010

Formation en conservation de biens culturels

Le CSBC a défini un programme-cadre de formation prévoyant plusieurs sessions. Une session de type général portant sur la gestion des collections, des sessions spécialisées sur la stabilisation et la restauration d'œuvres d'art et des conférences d'information et de sensibilisation. La formation se réalise avec la collaboration d'institutions spécialisées, notamment l'ICCROM et l'Institut Canadien de Conservation (ICC). En matière de formation, plusieurs activités ont été menées successivement. Un atelier de formation en restauration de peinture, du 19 au 21 juillet 2010, a été réalisé à l'intention de sept professionnels haïtiens issus de trois institutions culturelles du pays : le Musée d'Art Haïtien, les Atelier Jérôme et la Galerie Nader. Cet atelier de quatre jours a été animé par la conservatrice de peinture Viviana Dominguez. Les participants y ont été initiés aux concepts, techniques et principes de base en conservation de peintures sur canevas et hard-board.

Puis le centre a organisé une session de formation « Aide d'urgence pour le Patrimoine Culturel Haïtien. Former pour Conserver », du 23 août au 10 septembre 2010, avec le concours de l'ICCROM, de l'institut Central de Conservation de Belgrade et l'Institut Canadien de Conservation, le Centre de Sauvetage a réalisé cette session de formation en gestion de collection. A travers trois études de cas, vingt-quatre professionnels haïtiens, provenant de quatorze institutions culturelles d'Haïti, ont été introduits à la connaissance matérielle des collections et des dangers les menaçant, à l'évaluation de leurs conditions de conservation et de prise de décision en matière de conservation. Au terme de la session, les vingt-quatre certifiés ont produit quatorze plans de gestion et de conservation en faveur des collections de leur institution.

Les 14 et 15 décembre 2010, le centre a accueilli un atelier de conservation de sculpture en fer découpé, animé par trois conservateurs américains, M. Paul Jett, Mme Jane Norman et Mme Stephanie Hornbeck. Cet atelier, destiné à un groupe de neuf participants, chimistes et plasticiens, dont sept néophytes a enseigné les concepts, les techniques et les méthodes de base en conservation de sculpture en fer découpé, à travers des exposés abondamment illustrés, des discussions et des exercices pratiques. Près de la moitié de ces participants sont depuis janvier 2011 impliquées, à titre d'assistants, dans des activités de sauvetage et de conservation au Centre.

Enfin, un atelier de conservation d'œuvres d'art sur papier et de photographies s'est déroulé du 7 au 9 février 2011 et fut destiné à un groupe de seize participants et animé par deux conservatrices Emily Klayman Jacobson et Rosemary Fallon. Cet atelier s'est concentré sur les concepts, les techniques et les principes de base en conservation d'œuvres sur papier et de photographies. Les instructrices ont combiné exposés, échanges de point de vue et des travaux pratiques en vue de permettre aux participants, déjà initiés à la conservation, pour la plupart, de reconnaître les matériaux des œuvres concernées, les différents types de dangers qu'elles encourent et d'apprendre à pratiquer les divers soins qui leur sont appliqués. En cette occasion, l'attention, les yeux et les mains des participants ont été constamment sollicités.

CIAT et sécurisation foncière

Dans le cadre d'un protocole d'accord et d'une convention de subvention signés le 3 novembre 2010, entre les autorités françaises et le Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIAT) sur le thème «Cadastre et sécurisation foncière», un comité technique de pilotage a été mis en place en vue d'accompagner la mise en œuvre de cette convention. Ce comité technique de pilotage est formée des institutions et organismes suivants : Le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication, Office National du Cadastre, l'Institut National de la Réforme Agraire, l'association Dwa pou Tout Moun, le Syndicat de l'Association des Notaires de Port-au-Prince, le Centre National d'Information Géo-Spatiale et l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National. Ce comité a tenu sa première réunion au siège central du CIAT, le 28 janvier 2011.

Cette convention de subvention, passée entre l'Ambassade de France, représenté par M. Alain Sauval, conseiller et chef de la Coopération et d'Actions Culturelles et le Secrétaire exécutif du CIAT, M. Gérald Jean-Baptiste, a pour objet de financer entre autre l'élaboration progressive d'un précadastre sur cinq zones pilotes en association avec la sécurisation foncière en zone rurale et périurbaine.

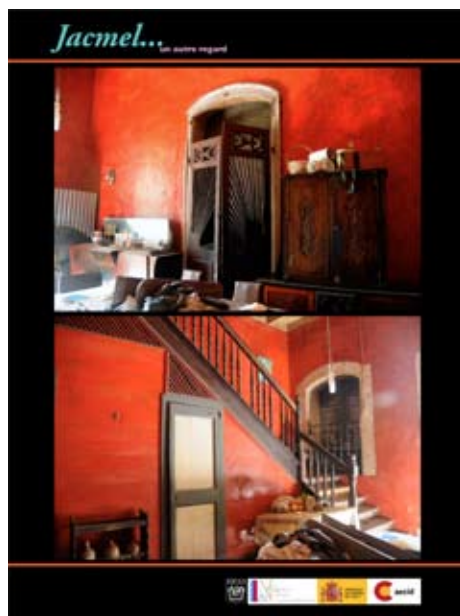
Le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR), aire protégée de 25 km² situé dans le Nord d'Haïti, constitue l'une de ces cinq zones, retenue par la convention et définie en tant que « Zone d'intérêt spécial en voie d'ur-



• Le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers

banisation et rurale ». Le PNH-CSSR, toujours selon la convention, présente plusieurs intérêts pour constituer une zone test. En premier lieu, le PNH-CSSR est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1982 et a fait l'objet d'un arrêté de délimitation le 21 juillet 2010. Le classement au Patrimoine Mondial implique des droits et des obligations, parmi ces dernières, celle d'établir une cartographie précise et de construire un cadastre. Par ailleurs, l'intérêt de cette zone permet de travailler sur des secteurs en voie d'urbanisation dans le Nord (Milot), caractérisé par l'existence de systèmes agraires humides.

L'application de cette convention constituera une avancée particulièrement importante dans les efforts de sauvegarde et de mise en valeur visant à garantir la protection des critères qui ont permis le classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de ce bien culturel à valeur universelle exceptionnelle qu'est le PNH-CSSR et ses monuments historiques



• Planches de l'exposition "Jacmel... un autre regard"
• La rue du Commerce et l'exposition

Cette convention de subvention a été établie pour un montant de un million d'Euros

Expo Jacmel 2011

À l'occasion du weekend du Carnaval national à Jacmel l'Agence espagnole pour le développement international (AECID), la Mairie de Jacmel et l'ISPAN ont organisé une exposition intitulée « Jacmel, un autre regard », sur la richesse architecturale des bâtiments du centre historique de la ville de Jacmel. Afin de toucher un maximum de gens et de sensibiliser le plus de monde possible, aux valeurs esthétiques de la ville, cette exposition a été réalisée en plein air, sur la rue du Commerce. L'exposition a été élaborée à partir de clichés réalisés lors d'une campagne photographique effectuée par l'ISPAN trois mois avant le tremblement de terre du 12 janvier 2010 dans le but d'une publication. Elle vise à attirer l'attention des jacméliens, mais aussi des visiteurs, sur l'originalité de l'architecture de la ville et faire voir certains aspects cachés ou qui passent souvent inaperçus. En guise de complément d'informations, le BULLETIN de l'ISPAN No 23, consacré aux perspectives de préservation du centre historique, a été imprimé en grand format et intégré à l'exposition.

Une initiative similaire avait déjà été entreprise par l'ISPAN en 2009 dans les ruines de la Vieille Prison de Jacmel. La réédition de cette activité, cette année, s'inscrit désormais, nous l'espérons, dans la tradition des activités culturelles qui se tiennent chaque année à Jacmel à l'occasion du Carnaval.

Journée à La Vilette

Le samedi 19 février dernier, s'est tenue à la salle Boris Vian, Parc de la Vilette à Paris, une rencontre autour des initiatives jugées innovantes en Haïti. Cet événement a été co-organisé par Mme Régine Estimé de l'ambassade d'Haïti en France et par diverses organisations franco-haïtiennes. Dans la délégation venant d'Haïti et composée de huit représentants de diverses institutions haïtiennes particulièrement des secteurs clés comme la culture, l'éducation, l'agriculture et l'environnement, on pouvait compter O. Jean-Julien, directeur du Centre de Sauvetage des Biens Culturels, D. Elie, Directeur général de l'ISPAN, C. Perodin Armenta, Directrice de la Fondation Culture-Création, E. Duval-Carrié, artiste plasticien, R. Moïse, Directrice de Veterimed, J. F. Perrin, président exécutif du Collectif de Développement de Camp-Perrin (Sud), M. Simon, président de l'association Fondation Verte, et G. Pierre, coordonnateur du Groupe Médialternatif.

Il s'agissait selon les organisateurs, de présenter au public français certains projets méconnus du grand public, mais importants dans le cadre du développement d'Haïti, l'objectif étant de faciliter le dialogue avec les institutions internationales, de développer la mise en réseau et d'articuler plus efficacement les relations entre les Haïtiens de l'intérieur et de l'extérieur.

À cette occasion, le DG de l'ISPAN, présenta un compte-rendu de la participation de l'ISPAN au projet de réhabilitation du centre historique de Port-au-Prince, sévèrement endommagé par le séisme du 12 janvier 2010 (Voir BI-17, 1er octobre 2010 et le BI-21, 1er février 2011).